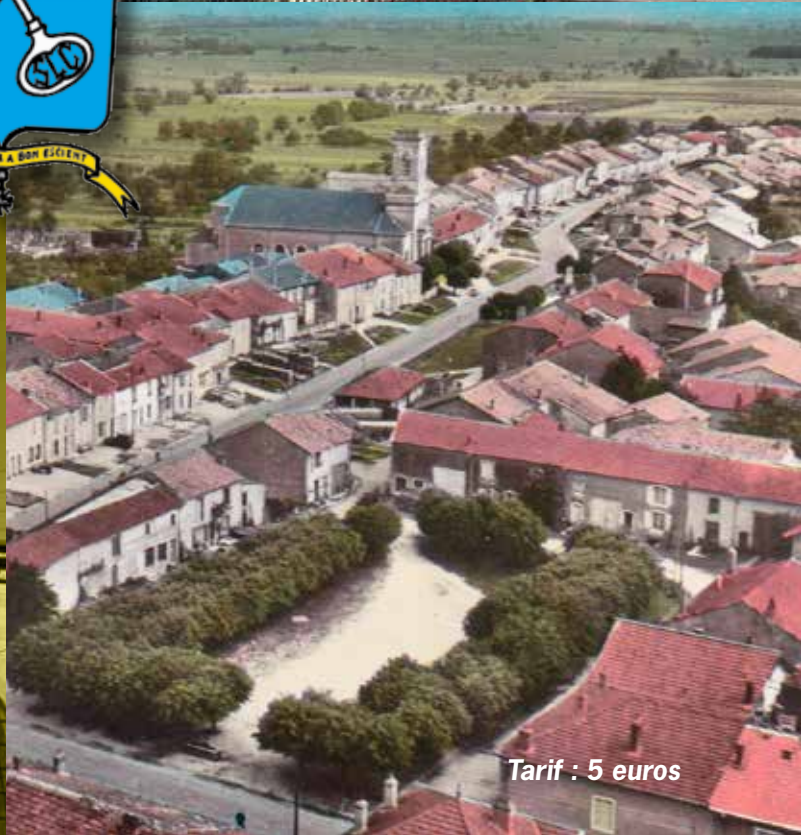


S H A U N S L O N S V C Î T E S H A N N O N V I L L E S

Année 2020

Hors-série

d'hier et d'aujourd'hui



Tarif : 5 euros

Préface

Confinement, déconfinement, périodes électorales... Rien n'aura été épargné à l'élaboration de ce recueil sur l'histoire et les caractéristiques de notre village, voulu par le Conseil Municipal et élaboré par la Commission Communication.

Certains articles ont été repris de nos différents bulletins municipaux, d'autres ont été entièrement écrits à partir d'archives communales complétées de récits de souvenirs de jeunesse recueillis auprès d'habitants natifs d'Hannonville.

Nous avons aussi fait appel à Jeannine Preud'homme, passionnée d'histoire locale, pour ses recherches et ses écrits sur les différents villages des Côtes, publiés dans "Echo & Coëvre".

Louise Savard a été très efficace dans la production de documents inédits et mes compagnons de Commission, Christelle Tchrowski et Alain Labissy, dans la rédaction des articles. Mention spéciale à Jean Richy pour l'envoi de photos et à Jean-Claude Humbert, président de la Commission, qui a volontiers apporté sa contribution sur la forêt et qui a soutenu ce projet.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de cet ouvrage.

La Maire,
Danielle LEPRINCE



HANNONVILLE

*Il est une vallée, une oasis tranquille,
Un lieu que je préfère aux splendeurs de la ville,
Un Paradis sur terre, un éden enchanteur
Dont le superbe nom fait tressaillir mon cœur.*

*C'est toi, Hannonville, mon gracieux village,
Berceau délicieux qui ravit mon jeune âge,
Sis au soleil levant, au pied des verts côteaux
Avec tes champs, tes prés, tes vignes, tes ruisseaux.*

*Combien j'aimais jouir de tes douces aurores,
Errant dans tes sentiers et tes forêts sonores,
Lorsqu'en mes vacances, oubliant mes labeurs,
J'escaladais, joyeux, de Chanvaux les hauteurs.*

*Salut belles forêts, doux vallons, frais rivages
Où j'allais confier à de secrets ombrages
Mes rêves d'avenir, de paix et de bonheur
Retraite où je goûtais le doux repos du cœur.*

*Que jamais le clairon lugubre de la guerre
Ne revienne effrayer ce charmant coin de terre
Qu'en paix tes chers défunts y dorment leur sommeil
Jusqu'à la trompette de leur dernier réveil.*

Poème composé avant 1914 Par Nicolas Humbert
Frère Almer Bernard (1837-1929)

Hannonville d'hier

Historique

Le village d'Hannonville se trouve à côté d'un cimetière mérovingien. Il est traversé par le Longeau et le Moutru qui, lors de travaux de reconstruction en 1926, fut recouvert de dalles.

Le premier document officiel mentionnant le village Hunonis Villa est un acte de fondation de l'abbaye Saint Paul de Verdun par l'empereur Othon II en 973. En 1219, la « maison » de Hannonville est mentionnée mais dès 1368 se dépouille : vente par Jean d'Hannonville d'étangs, de bois, de maisons, puis en 1384, Jean, comte de Salm, engage ses biens à Jacques d'Amance, maréchal de Lorraine.

En 1389, les habitants se mettent sous la protection du duc de Bar qui, en 1394, partage la terre d'Hannonville avec le seigneur d'Ornes.

Jusqu'en 1543, elle reste sous la suzeraineté des évêques de Verdun pour devenir en 1549 la propriété de Charles de Lorraine, en 1572, celle de Blaise Lescuyer, en 1682, celle de la famille de Bloise et en 1759, celle de François de Nicolay, évêque de Verdun. Il fait construire un château somptueux : hautes fenêtres, murs lambrissés, magnifiques plafonds, 34 pièces dont huit réservées aux domestiques, une orangerie, une chapelle et un immense parc.

En 1770, sa nièce vend ses terres au marquis de Calonne à qui l'on doit la construction du chemin dit « Tranchée de Calonne ».

Et arrive la révolution de 1789...

L'année suivante, Hannonville devient un des chefs-lieux de canton du district de Saint-Mihiel. Ses deux députés Philippe Chevret et Adolon Legougne représentent la commune à l'Assemblée Générale :

Trois Ordres du Baillage de Saint-Mihiel donnent leurs doléances. Ils protestent : seul le Tiers Etat est opprimé. Ils demandent la diminution du prix du sel, soulignent que leurs vins se vendent « avec peine et à vil prix », déplorent le mauvais entretien de leurs routes

et la cherté du cuir et du tabac. La révolution de 1789 supprimant les biens féodaux, le château est vendu comme bien national et acheté pour sa plus grande partie par Nicolas Jourdan. Il sera incendié en juillet 1902.

En 1800, Hannonville perd son titre de « chef-lieu de canton » pour être rattaché au canton de Fresnes.

Les guerres

Elles ont souvent entraîné d'importants dégâts. En 1636, durant la guerre de Trente Ans, le village a été en partie incendié. En août 1914, par sa proximité avec le village des Eparges et par le cantonnement des troupes, Hannonville a subi des bombardements et des dommages considérables.

L'église, construite dans la première moitié du XIX^e siècle, a été restaurée de 1929 à 1931. Le village a vu disparaître trente jeunes hommes morts pour la France pendant la première guerre mondiale.

Mathilde Mangé

On ne doit pas oublier l'action courageuse de cette receveuse des postes. Le 2 septembre 1914, une patrouille allemande entre dans le village. Mathilde arrive à obtenir des résultats qu'elle transmet à l'autorité militaire française. A plusieurs reprises, elle en signalera encore.

Le 21 décembre, comme d'autres habitants du village, elle est déportée en Allemagne. Elle sera rapatriée en mars 1915. Le 14 juin, dans la cour de l'hôpital de Bar le Duc, elle recevra, pour sa brillante conduite, la médaille militaire remise par le Général Sarrail. Elle décèdera le 25 novembre 1916 à l'âge de 35 ans.

D'autres récompenses

Durant la captivité du maire, Marie Joséphine Mettavant, qui était couturière, assure les fonctions municipales. Malgré les bombardements, elle organise le ravitaillement de la population. Berthe-Justine Mangin, institutrice, endossera les mêmes responsabilités. Par décret présidentiel et pour leur cou-

rage et leur dévouement exemplaires, elles reçurent la médaille de vermeil de la Reconnaissance française.

La seconde guerre mondiale et Libération

Après l'exode, les habitants espèrent l'arrivée de la libération. Le 1er septembre 1944, ils assistent aux obsèques de la Mère Supérieure de l'hôpital et échangent des informations. En début d'après-midi, ils apprennent que les américains arrivent. Ils se massent au bord de la Grande Rue, agitent drapeaux français et américains. Deux blindés passent mais des doutes surgissent « s'agit-il vraiment d'américains ? ». Les blindés ne s'arrêtent pas et se dirigent vers Fresnes où aura lieu un drame : des rafales tuent deux enfants et blessent cinq personnes.

Les habitants d'Hannonville, ignorant la tragédie de Fresnes, sont toujours groupés dans cette grande rue et voient revenir les chenilles. Un mitrailleur ouvre le feu mais aucun villageois n'est blessé. L'émotion sera cependant très grande et le 3 septembre, lorsque les américains arrivent, l'accueil manque de chaleur ! De jour en jour, ils arriveront cependant à se faire apprécier.

La libération a été encore marquée par un échange violent entre allemands et maquisards installés à proximité de la ferme – scierie du Longeau. Cette attaque s'est soldée par la mort d'un maquisard d'origine lituanienne.

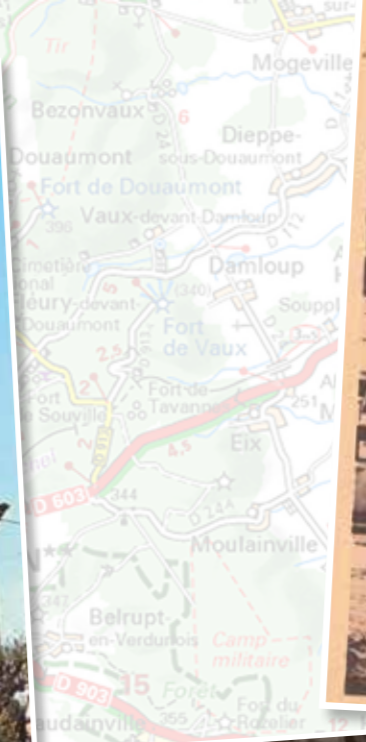
Les commerçants des années 1920

On dénombrait des aubergistes, un appariteur, un boucher, deux boulangers, un buraliste, deux charpentiers, un charron, un coiffeur, deux cordonniers, trois couturières, sept épiciers-merciers, un entrepreneur de travaux publics, un fabricant de chaises.

Voici un résumé de l'histoire du village « Hannonville d'Hier ».

Une petite « promenade » à travers le temps permet de garder les traces du souvenir.

Jeannine Preud'homme



Charles-Alexandre de Calonne (1734-1802)

Après l'évocation il y a quelques mois du château d'Hannonville, penchons-nous cette fois-ci sur la vie d'un de ses plus illustres occupants : Charles-Alexandre de Calonne. Il fut le dernier seigneur de l'ancien régime de notre village, de 1770 à 1789, mais également l'un des derniers ministres des finances nommé par Louis XVI, de 1783 à 1787.



Né le 20 janvier 1734 à Douai dans une famille de magistrats, il fait ses études à Paris puis retourne dans les Flandres où il devient avocat, procureur puis Maître des requêtes en 1763, une charge prestigieuse donnant de hautes fonctions judiciaires. Il s'y distingue par ses talents en matière d'administration et de droit, et se fait même remarquer à la Cour de Versailles. C'est ainsi que le roi le nomme Intendant (administrateur de provinces au nom du roi avec de larges pouvoirs), tout d'abord des Trois-Évêchés en 1766 à Metz, puis des Flandres et de l'Artois en 1778 à Lille. Son action y est appréciée à tel point qu'en 1783, Louis XVI le désigne cette fois Contrôleur général des finances, avec pour objectif principal de redresser les finances du royaume. Il envisage un vaste plan de réformes afin d'augmenter les revenus des impôts, tout en tâchant de les répartir plus équitablement. Mais il essuie de nombreuses critiques des

ordres privilégiés. Malgré le soutien du roi qui réunit en 1787 l'assemblée des notables composée de membres de la noblesse, du clergé, de la magistrature et des municipalités dans le but de leur soumettre ce plan, leur opposition aux réformes et le gouffre financier non comblé depuis son entrée en fonction lui font perdre le soutien de l'opinion et la confiance du roi. Congédié, il rejoint ses terres d'Hannonville pour un court exil avant de s'expatrier à Londres. Il participe activement à la contre-révolution. Il épuise sa santé et la fortune de sa seconde épouse en de nombreux voyages à plaider leur cause.

Vaniteux et frivole

Malgré son élégance et son éducation, il est considéré par l'assemblée comme traître à la patrie. Ainsi il aura perdu la confiance du roi sans parvenir à gagner celle de la révolution. Il consacre la fin de sa vie aux beaux-arts et aux lettres, et tente même un retour en France en 1802 pour proposer en vain ses services à Napoléon, mais meurt la même année à Paris dans l'indifférence générale. Si on se souvient de lui par ici, c'est surtout parce qu'il est à l'origine de la fameuse tranchée qui porte son nom. Mais il faut savoir qu'elle traverse des bois situés sur des terres acquises frauduleusement au détriment du domaine royal, et qu'il a cherché à en masquer la véritable utilité lors de sa création.

Calonne devient seigneur d'Hannonville en 1770

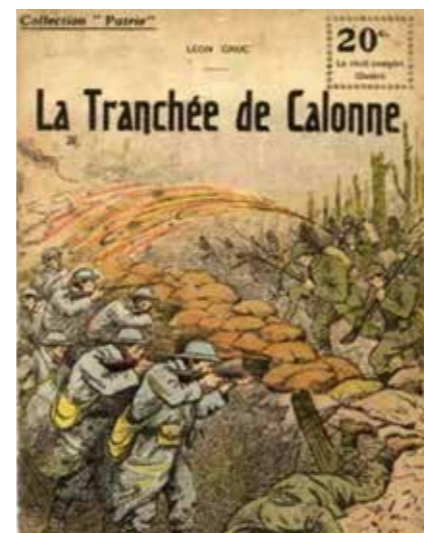
Alors qu'il est intendant des Trois-Évêchés. Il fait ensuite de nombreuses autres acquisitions dans les environs (Ranzières, Longeaux, Sommedieue...) dans le but d'agrandir son domaine de chasse, sans pour autant parvenir à acquérir Hattonchâtel qu'il convoite déjà. Mais l'occasion se présente alors qu'il devient ministre. Il va jusqu'à sacrifier les intérêts du roi pour ceux d'un particulier, tout en cherchant à partager les bénéfices de l'affaire : en 1785 il manœuvre pour que le Comte d'Espagnac puisse échanger avec le roi le comté de Sancerre contre le marquisat d'Hattonchâtel et une forte somme. Il lui rachète dans la foulée cette terre et commence à faire aménager son nouveau domaine sans tarder. Sous le prétexte des difficultés que les forestiers

rencontrent pour sortir les grumes des bois vallonnés et en faire commerce, il fait tracer dès 1786 une route neuve de plus de 20 kilomètres à travers les bois. Reliant Hattonchâtel et Verdun, cette tranchée forestière ne traverse aucun village et longe l'ancien « chemin des carabins » qui aurait pu être réaménagé pour moins cher. Comme elle est saccagée pour faciliter le débardage, son tracé peut étonner car rectiligne, il coupe les vallons à angle droit et comporte une succession de montées et de descentes. De plus, son aménagement est financé par les communautés villageoises du marquisat, mais elle ne correspond pas à leurs véritables besoins. Enfin, si elle s'avère peu pratique pour le transport des grumes, elle semble plutôt conçue pour faire de belles parties de chasse, ou encore permettre à un cavalier mondain pressé tel que Calonne de rallier rapidement et discrètement Hattonchâtel à Verdun, voire Paris. Cependant celui-ci n'en profitera que quelques mois jusqu'à son exil, au moment où la ville de Saint-Mihiel dénonce l'échange frauduleux et la création de la route forestière.

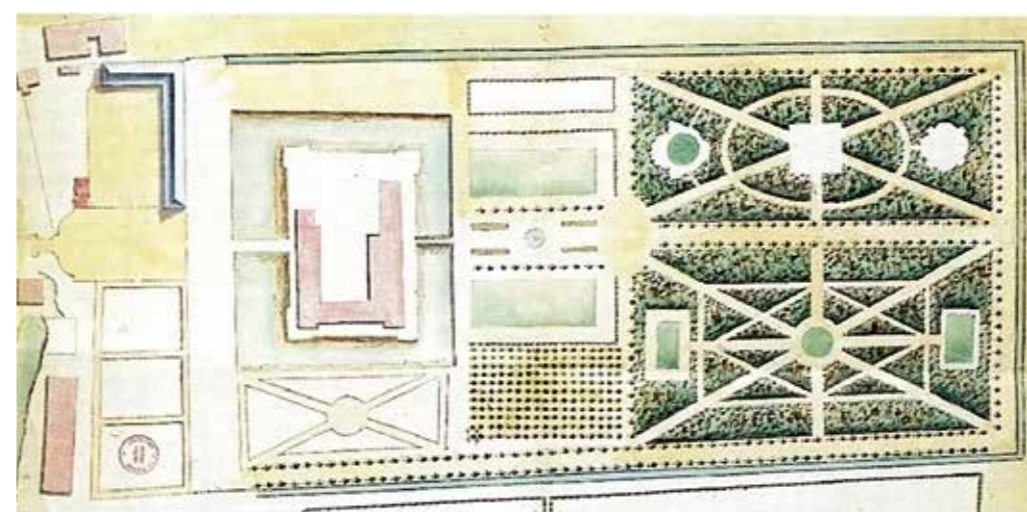
L'affaire fait un tel scandale...

Elle apparaît dans les cahiers de doléances des états généraux révolutionnaires. L'acte d'échange est finalement annulé par l'assemblée législative en 1791, mais désormais la tranchée de Calonne existe. Entretien au cours du XIX^e siècle, elle devient une route stratégique militaire reliant Verdun aux forts des Hauts-de-Meuse. Sa proximité des lignes ennemies en fait le lieu d'âpres combats lors de la première guerre mondiale. Alain Fournier et tant d'autres en ont été victimes...

Depuis, la route départementale RD331 est principalement utilisée par les bûcherons, les chasseurs ou les promeneurs.



HANNONVILLE-sous-les-COTES (Meuse). - Le Vieux Château, aujourd'hui en ruines après incendie



L'ancien château d'Hannonville au milieu du XVIII^e siècle (Arch. dép. Meuse 9 F 6)

Notre château

Dès le XIII^e siècle, une maison forte seigneuriale est mentionnée comme appartenant à une certaine Eve d'Hannonville. Cette construction devait se situer à quelques dizaines de mètres au sud de l'actuelle place du Château, à proximité de la pièce d'eau rectangulaire en bas de la rue de la Promenade. Ce premier château était érigé selon un plan en U sur un terre-plein clos de murs et bastionné aux angles. Le tout était entouré d'un fossé dont une partie est encore visible sur le cadastre : « le fossé », le long de la rue de la promenade. Depuis le Moyen-Âge, plusieurs familles se transmettent la maison et la seigneurie, jusqu'aux de Bloise qui en prennent possession vers la fin du XVII^e siècle. En 1726, Hannonville est érigé en comté.

M de Nicolay, évêque de Verdun leur achète l'ensemble en 1759 et fait ériger autour de la place actuelle une belle demeure de campagne avec son jardin à la française. Il souhaite ainsi remplacer le vieux château médiéval qui est démantelé pour agrandir le parc. A sa mort en 1769, sa nièce Louise-Elysa-beth de la Châtre en hérite et revend la propriété en 1770 à Charles-Alexandre de Calonne, intendant des Trois-Évêchés. Celui-ci devient ainsi, sans le savoir, le dernier seigneur d'Hannonville.

Le château est alors une élégante bâtisse édifée sur de solides caves voutées, dont la façade est percée de deux niveaux de nombreuses et grandes fenêtres. Cinq portes donnent accès à un vestibule et aux salons du rez-de-chaussée. Un escalier monumental mène aux deux étages composés de chambres spacieuses en enfilade, lambrissées et moulurées. Le tout est coiffé d'un double niveau de combles mansardés.

Côté cour, le château est flanqué de dépendances à sa droite, selon un plan en L. Face à lui, un autre bâtiment surplombe le ruisseau du Moutru, protégé de ses inondations par une épaisse muraille renforcée par des arcs-boutants.

Côté jardin, un grand parc à la française constitué de vergers, de pelouses, d'arbres remarquables, de bosquets, de parterres et de bas sins est aménagé au fil du temps. Il se devine encore aujourd'hui grâce à la présence de fossés



et de talus aux lieux dits «Le parc» et «sous le parc». Son axe principal est d'ailleurs repris par la route départementale de Fresnes à Vigneulles créée au début du XIX^e siècle traversant Hannonville rue de Thillot et rue de Fresnes. Calonne entretient ce château et son parc à la mesure de sa vie de courtisan, mais sa disgrâce et la Révolution Française l'empêchent d'en profiter très longtemps.

La propriété est alors vendue comme bien national à des particuliers. Surviennent alors les vicissitudes des guerres napoléoniennes, telle que l'occupation du château par des troupes de cosaques russes dont l'officier supérieur a toutefois le souci de faire planter des tilleuls dans la cour en 1814.

Tout au long du XIX^e siècle, le château accueille des logements privés, mais également un notaire, un médecin, le bureau de perception, la gendarmerie, ou encore le bureau d'Henri Thorion qui fut maire d'Hannonville et y conservait sa bibliothèque. Hélas, un incendie se déclare accidentellement en 1902 dans les combles et se propage à la maison dont il ne subsistera que quelques murs qui ne tarderont pas à se désagréger. Les troupes allemandes occupant le village entre 1914 et 1918 décident d'abattre les derniers pans qui menacent de s'effondrer. Depuis, la place constitue le seul vestige « visible » du château, car elle est située à l'emplacement de son ancienne cour. Les maisons bâties sur les ruines de la demeure et de ses

dépendances en conservent toutefois quelques éléments dans leurs fondations, notamment les caves.

Cet espace agréable bordé d'arbres accueille aujourd'hui divers événements (Fête patronale, Tour de France...) ou encore le stationnement automobile lors du Marché d'Automne ou de la brocante. Mais son revêtement et celui des voiries qui en font le tour sont en mauvais état. Il devient donc nécessaire d'envisager une rénovation totale de la place du château, voire d'installer des bordures pour limiter le stationnement sauvage afin de protéger les arbres et le gazon. La plantation de tilleuls de cet automne pourrait bien être le point de départ d'une telle réflexion.

L'usoir

Caractéristique du village lorrain encore appelé village-rue (habitat groupé de part et d'autre de la rue, souvent appelée rue chaude car baignée du soleil levant et rue froide de l'autre côté), l'usoir est la bande de terrain entre le bâti et la route.

La commune en est propriétaire, le riverain en a l'usage et ne peut revendiquer comme propriété que le « tour du volet » : c'est l'étroite bande de terrain qui longe la façade de la maison et dont la largeur varie de 50 cm à 1 m.

Autrefois, les riverains avaient la faculté de se servir de l'usoir, principalement comme chemin d'accès vers la maison, comme lieu de dépôt pour le fumier et

le bois et autres matériaux, pour les instruments d'exploitation agricole, commerciale, artisanale ou autre. C'est ainsi que la richesse du paysan se mesurait à la hauteur de son tas de fumier ! Et donnait quelques idées aux célibataires en quête d'un bon parti...

Aujourd'hui, l'usoir reste le chemin d'accès à l'habitation, réservé au riverain immédiat qui ne peut le clore ni installer des plantations susceptibles de gêner le passage des autres usagers. Cependant, il peut y effectuer des dépôts mais uniquement dans le cadre de son activité professionnelle ou de vie quotidienne. Enfin pour les non-riverains,

la circulation sur l'usoir peut se faire à condition de n'entraîner aucune gêne dans la jouissance de l'usoir.

La commune a le droit d'y implanter un abri-bus, par exemple, de créer un parking, de réaliser des espaces verts... Elle l'entretient (tonte de l'herbe), et chaque habitant participe à la beauté du village par de menus travaux d'embellissement, voire de nettoyage, par le stationnement qui ne doit pas porter une atteinte excessive aux droits des riverains.

(L'usoir, principaux textes : articles L511-3 du code rural. Dernière modification : 23/07/2010)

Hannonville, place de l'Eglise, 1906



Hannonville, rue froide, en 1928. A ces deux périodes, l'esthétique du village n'était pas dans l'esprit des habitants, la vie était rude, il fallait d'abord penser à se nourrir et les animaux occupaient une grande place dans le village.



Hannonville, rue chaude, années 60
Les tas de fumier ont disparu, le village s'embellit.



Hannonville, aujourd'hui...

L'itinéraire Donzelli

Le Conseil Départemental de la Meuse va ouvrir « l'itinéraire Donzelli » pour honorer ce peintre-sculpteur, immigré italien, et permettre aux visiteurs de découvrir les nombreuses fresques, statues, calvaires et monuments aux morts réalisés par Duilio Donzelli, secondé de son fils Dante.

C'est ainsi qu'à Hannonville, l'église Saint-Martin offre en son chœur une voûte illuminée d'un Christ en gloire entouré d'angelots agenouillés. Cinq statues dont celle de Saint-Nicolas entourent l'autel principal. Les autels latéraux, eux, sont surmontés, l'un, d'une statue de la Vierge, l'autre de celle du Sacré-Cœur. Le baptistère en pierre, sculpté d'un serpent, est également l'œuvre de Duilio Donzelli ainsi que le porte-cierge en bois travaillé et le reliquaire finement décoré.

Enfin, dans le cimetière du village, un imposant monument aux morts évoque les combattants et les victimes civiles de la grande guerre : après avoir servi de bouclier humain, des civils seront déportés en Allemagne et ne résisteront pas aux traitements infligés par l'ennemi. Au centre un grand Christ aux bras ouverts en direction des victimes apporte un caractère religieux à cet édifice.

Nombre de villages meusiens, surtout situés sur la ligne de front pendant la guerre, ont des églises décorées par les soins de Donzelli, alors qu'il avait trouvé domicile à Lacroix sur Meuse après son expulsion du Luxembourg en 1924.

La deuxième guerre mondiale l'oblige à quitter définitivement la Meuse pour s'installer à Valence où il exerce son art sans discontinuer. Il s'éteint le 9 janvier 1966 à l'âge de 84 ans.



Les calvaires du village

Lors de nos balades autour du village, il est possible de passer près de quatre calvaires sans connaître leur histoire.

Le plus ancien, de 1728, « **la croix de cabaret** » (A), est situé sur la route de Dommartin ; selon la tradition, cette croix de chemin a été édifée à la suite de prières ou de neuvaines pour les derniers lépreux de Hannonville et Hattonchâtel.

Elle est aussi appelée croix des lépreux, des baraquements en bois les accueillait le temps de la mise en quarantaine.

Le second, œuvre de **Donzelli**, (B) sur la route de Fresnes comporte l'inscription : « **Venez à moi vous tous qui travaillez et qui êtes accablés et je vous soulagerai.** »

En souvenir de M. le chanoine Maximilien Huard, né le 4 octobre 1864. Ordonné Prêtre le 26 mai 1888. Professeur à l'école Fénélon de Bar le Duc 1886-1892 Curé de Bussy la Côte 1892-1902. Directeur du grand séminaire de Verdun 1902-1917

Chanoine honoraire en 1903, secrétaire général de l'évêché 1917, vicaire général 1921 et chanoine titulaire en 1927. Il est décédé le 23 septembre 1954 à Verdun. Il est le parrain de la cloche (855 kg) qui donne le son Fa de notre clocher.

Le troisième (C), sur le **chemin de Thillot**, érigé en mémoire de M. le chanoine Firmin Léguillette (grand-oncle de Mme Cheilletz) comporte l'inscription : « **Vous qui pleurez venez à ce dieu car il pleure vous qui passez venez à lui car il demeure.** »

Né le 17 août 1864. Ordonné prêtre le 24 septembre 1887. Professeur au petit séminaire ; curé de Watronville 1891. Curé de Chattancourt en 1893 puis curé doyen de Vaubécourt en 1903.

Curé de Saint-Antoine de Bar le Duc en 1910, il devient chanoine honoraire en 1920, puis chanoine titulaire en 1932.

Le 29 septembre 1929, M. le Vicaire général Huard officie à l'église de Hannonville ayant pour diacre M. le chanoine Léguillette.

Il sera parrain de la cloche (596 kg) qui donne le son Sol et décède à l'hôpital d'Hannonville le 20 janvier 1942.

Le dernier, implanté après la construction de l'hôpital, s'élève près du **petit lavoir, entouré par quatre tilleuls** (D).





BAPTÊME
des cloches de
HANNONVILLE-sous-LES CÔTES
Par Monseigneur GINISTY
ÉVÊQUE DE VERDUN
**ANNE, IRÈNE, RENÉE
ANDRÉE, ÉMILIE,
FRANÇOISE, MARIE, IRMA
JEANNE, GENEVIÈVE**
28 Septembre 1927
BAUDOT, LIZER & C^{ie}
VERDUN

parrain Jean Gourrier et pour marraine Geneviève Mougeville, tous deux orphelins de guerre, représentant les enfants de Hannonville morts au champ d'honneur.» La deuxième de 596 kg donne la note «sol», s'appelle Françoise Marie Irma, a pour parrain le chanoine Firmin Léguillette (grand-oncle de M^{me} Cheillett) et pour marraine, Irma Genet, fille de l'entrepreneur qui a reconstruit l'église (mère de André Humbert).

La troisième de 855 kg sonne la note «fa», se nomme Andrée Émilie, a pour parrain le chanoine Maximilien Huard et pour marraine Émilie Léguillette Humbert (grand-mère de M^{me} Cheillett).

La quatrième de 2015 kg teinte avec la note «do», s'appelle Anne Irénée Renée, a pour parrain Georges Pérard, Maire de la commune (grand-oncle de Pascal Pérard) et pour marraine, Élise Toutcheur Léguillette (grand-tante de M^{me} Cheillett).

Septembre 1928, la fin des travaux du beffroi

En septembre 1928, à la fin des travaux du beffroi, elles sont installées dans le clocher avec celle de la chapelle.

Le 29 septembre 1929 M. le Vicaire Général Huard y officie ayant pour diacre le Chanoine Léguillette (tous deux de Hannonville) et pour sous-diacre M. l'abbé Gabriel Job nommé curé de Hannonville le 18 mars 1919.

En avril 1931, des peintures et un orgue viennent l'enrichir avant que le même évêque la consacre le 14 juillet 1932.

Le 8 juin 1940, deux bombes tombent à proximité, la première, entre l'église et la maison du dessus et l'autre, près de la bascule, faisant trois blessés (Robert Collin, Jeanne Méttavant et Marie Thérèse Grandidier) qui étaient à la messe de 7 heures. Les vitraux ont volé en éclats lors de ce bombardement.

Le 12 septembre 2010, Monseigneur François Maupu, évêque de Verdun, y célèbre le baptême de la nouvelle paroisse Saint-Airy de la Woëvre.

Un grand merci à Daniel Bertèche, Luc Rousseau et André Humbert pour les renseignements ayant permis la rédaction de cet article.



Historique de notre église

L'église de Hannonville-sous-les-Côtes, dédiée à saint Martin, construite en 1829 et bénite le 21 novembre 1831.

Le 11 février 1917, les trois cloches «fa, sol et la» furent descendues, pesées et dirigées sur l'Allemagne pour y être fondues et converties en obus.

En 1918, elle reçoit un certain nombre d'obus et devient inutilisable.

Les offices furent célébrés dans une misérable petite grange en ruines, ancien patronage de la paroisse, convertie en écurie par les allemands.

25 juillet 1920, bénédiction d'une chapelle en aggloméré de ciment (28 mètres sur 7 mètres et un clocher de 11 mètres) construite grâce à de nombreux bienfaiteurs et en particulier à M^r et M^{me} Valbray

de Paris. La sacristie fut fournie par la paroisse de Pontarlier.

Le 5 septembre 1920, une cloche de 234 kg qui donne la note «do» fut baptisée Renée Marie Sophie, elle a pour parrain Maximilien Hugo (arrière-grand-père de Philippe et Thierry Hugo) et pour marraine Joséphine Méttavant, (grand-tante de Sébastien Jehannot).

Restaurée après la grande guerre de 1914-1918 à partir de 1925 et jusqu'en 1929. Le 28 septembre 1927 Monseigneur Ginisty, évêque de Verdun et fondateur de l'ossuaire de Douaumont, baptisa les quatre nouvelles cloches.

La première de 400 kg donne la note «la» et porte l'inscription : «Je m'appelle Jeanne Geneviève. J'ai pour



Les Maires d'Hannonville-sous-les-Côtes (depuis 1900)

Joseph Henri THORION Élu en mai 1900 (Mandat de 4 ans)	Camille HUGO Élu le 6 mai 1953 (Mandat de 3 ans)
Edouard GUENON Élu en avril 1904 (Mandat de 1 an)	Marcel LEGUILLETTE Élu le 15 juillet 1956 (Mandat de 12 ans)
Louis Camille TOUTECHEUR Élu en avril 1905 (Mandat de 14 ans)	André PERARD Élu le 26 déc. 1968 (Mandat de 13 ans)
Georges PERARD Élu le 18 décembre 1919 (Mandat de 13 ans)	André DECAMUS Élu le 11 déc. 1981 (Mandat de 8 ans)
Emile METTAVANT Élu le 23 avril 1932 (Mandat de 15 ans)	André HUMBERT Élu le 24 mars 1989 (Mandat de 19 ans)
René METTAVANT Élu en novembre 1947 (Mandat de 6 ans)	Jean-Claude HUMBERT Élu le 21 mars 2008 (Mandat de 12 ans)
	Danielle LEPRINCE Élu le 3 Juillet 2020

L'écomusée d'hier et d'aujourd'hui

Jean Marcel Bildé, né à Hannonville en 1920, a toujours été très attaché à son village où il avait gardé une maison familiale. Lorsqu'il exerce les fonctions de chef de bureau au service des finances de Pont à Mousson, il fait la connaissance de Jacques Vigouroux, directeur du Parc naturel régional de Lorraine. Jean Marcel Bildé lui fait découvrir son village, son environnement et une ancienne maison de vignerons.

Si « **le Paul** » et « **la Sophie** » ne sont plus là, ils ont laissé les empreintes de leur vie passée. L'idée de garder l'authenticité des lieux, d'y créer un musée d'arts et traditions populaires est lancée. Jacques Vigouroux et les responsables du parc naturel régional de Lorraine soutiennent le projet avec vigueur. La maison du vigneron voit le jour en 1976 et la maison voisine de celle de Paul et Sophie est acquise.



Sa description

Dans la chambre dite « belle-chambre », les visiteurs admirent le lit à colonnes avec ciel de lit et rideaux, le rouet, l'hor-

loge, l'armoire lorraine et le coffre dans lequel sont groupés les biens « les plus précieux ». Depuis elle a été aménagée ; ses portes sont ouvertes et laissent voir un « mannequin » qui porte des vêtements d'autrefois. Une « **halette** », **coiffe servant aux femmes à se protéger du soleil**, évoque pour les anciens des souvenirs de leur grand-mère.

Chaque région avait son style de vêtements et depuis le Moyen-Age, **dentelière et brodeuse faisaient partie des rares métiers artisanaux féminins**. L'apprentissage de la couture se transmettait de mère en fille et il fallait distinguer les vêtements journaliers de ceux dits « du dimanche ». Ce savoir ancestral a disparu progressivement. Actuellement, ces « toilettes » sont présentes dans les musées, sont utilisées pour des films, des pièces de théâtre.

La cuisine

Elle garde le charme d'antan. Au plafond, le clayon est formé de crochets portant une grille en bois. Ce clayon était utilisé pour y suspendre les jambons et les sécher. Ils seront ensuite conservés dans une maie où s'entassent les miches de pain.

L'âtre était le lieu de la cuisson de l'alimentation et le pôle de chaleur - voire celui de l'éclairage -. A l'écomusée, on découvre soufflet, pelles à feu, pinces, marmites, crémaillères, chaudron sur pied et chauffe-pied dont le « couvôt » utilisé pour chauffer les dessous des femmes.

Un vaisselier est encastré au-dessus de « la pierre à eau » et des brocs sont à portée de main.



L'écurie

On y accède par le couloir en enfilade utilisé autrefois par les hommes et les animaux. La présence de ceux-ci et l'accumulation de la paille permettent l'isolation des lieux.

Pascal Besson, responsable à l'époque du musée, installe deux génisses et un cochon dans l'arrière-cour puis quelques poules au fond du jardin. Le 11 juin 1976, André Fosset, ministre de la qualité de la Vie inaugure cette maison des Arts et des traditions populaires, aboutissement

d'un travail progressif et exemplaire. Marie et Valérie, à tour de rôle, assurent les visites du public.

Toujours sur l'instigation du Parc naturel régional de Lorraine et aussi d'André Humbert, maire de la commune, une action de réflexion est menée. Elle aboutit à la création d'une association Ecomusée d'Hannonville qui voit le jour dès 1991. Reconnue d'intérêt général par l'Etat, elle affiche des objectifs précis : **faire « rayonner » le lieu**, instaurer des animations variées faites de pédagogie, de « partage ».

Et le succès est là : embauche de salariés pour l'accueil de groupes, « **politique éducative** », projets pédagogiques, animation d'ateliers, valorisation du territoire rural, éducation à l'environnement, à la santé, mise en place d'une éco-boutique avec produits du terroir, produits issus du commerce équitable, ouvrages réservés aux plantes, aux pratiques du jardinage. En 2015, cette boutique reçoit le label « **boutique du Parc** ».

Le jardin

Dès 1992, Pascal Besson regroupe plantes médicinales aromatiques et fleurs multicolores. Ses successeurs, Nadine, Peggy, Nathalie, poursuivent ses efforts. Dès son arrivée en 2005, Georges MACEL (dit Geo) concrétise ses objectifs et fait connaître ses techniques.

En 2008, le jardin de l'Ecomusée est devenu l'Eco-Jardin. Son but est atteint et connaît un grand succès : sensibilisation à des pratiques de jardinage **respectueuses de l'environnement**, connaissance et fertilisation du sol et des végétaux, gestion de l'eau et des déchets, conservation des variétés anciennes ou menacées, **protection de la biodiversité**.

En 2015, une section jardin-école a vu le jour. Avec l'aide de Gérard SAYEN assisté de Dany LEPRINCE, « l'apprenti jardinier » peut s'initier à un « savoir-faire ». Il bénéficie également de journées d'apprentissage.

L'atelier NA

Sous l'impulsion de Gilles Hutin, Marie-Thérèse Humbert, Dany Leprince, Jean-Jacques Assa (en partenariat avec Transversales de Verdun et Didier Patard) l'atelier NA a été créé en 1996. Ses objectifs ont pu se concrétiser : travail sur la voix, la respiration, la diction, participation à « **une dynamique de culture locale** », ouverture culturelle : un choix très riche de spectacles, de Goldoni à Courteline, de Shakespeare à Feydeau.

Toujours avec Transversales, dans le cadre de son réseau, l'atelier NA propose des spectacles professionnels. Divers metteurs en scène apportent leur talent : Anne Margrit Leclerc, Didier Patard,

Jack Guerrier, Juliette Guth, Françoise Demange. L'atelier NA, branche culturelle de l'Ecomusée, joue un rôle essentiel : « apport » du théâtre en milieu rural, nombre important de spectateurs fidèles, enthousiasme et collaboration parfaite des participants et des organisateurs. Depuis sa création, l'atelier NA a bénéficié de la participation de 36 acteurs.



Le rucher-école

A l'âge de dix ans, Thierry Wolf découvre le monde des abeilles. Son grand-père possédait un rucher et lui avait interdit de l'approcher : interdiction



naturellement bravée et c'est ainsi que Thierry Wolf **découvre le monde des abeilles.**

En 2000, il rencontre un apiculteur qui l'initie aux techniques de conduite du rucher. Il décide de partager son « savoir » avec de nouveaux apiculteurs qui le sollicitent puis avec ceux qui veulent améliorer leur pratique. Le rucher-école est créé en 2008 et la section perfectionnement en 2011. **Des stages « découverte »** sont organisés un samedi par mois. Le 15^e marché d'automne a été consacré au thème des abeilles. Cette sensibilisa-

tion aux problématiques liées à l'abeille est particulièrement appréciée et pour approfondir les connaissances sur les insectes pollinisateurs, l'Apipôle est créé en 2011. Chantal Mambriani, apicultrice, apporte ses compétences et son aide pour la bonne marche du rucher-école.

L'huilerie

Grâce à une opportunité et à la persévérance d'André Humbert, une huilerie du XIX^e siècle a pu être mise en place en 2008 (autrefois, il en existait une dans le village).

Son équipement : broyeur, meules, réchauffeur, presse hydraulique, propose une démonstration de **pressage de cerneaux de noix**. Les visiteurs peuvent apporter leur récolte particulière et ils découvrent une activité aujourd'hui disparue.

Les animations

Des conférences sont mises en place avec des thèmes très variés : quelques exemples, plantes obsidionales, pesticides, légumineuses, homéopathie, huiles essentielles.

Des concours photos et des ateliers avec initiation à la vannerie, fabrication d'encres végétales, aménagement et fleurissement des façades remportent



un grand succès. Les enfants ne sont pas oubliés : depuis 2014, un formateur les initie aux gestes de premier secours.

Les fêtes

Les brocantes, la St Vincent - une année sur 2 -, les fêtes de printemps et les marchés d'automne ont toujours rencontré une énorme réussite. Les visiteurs apprécient l'**exposition-vente**, les ateliers, les repas à base de produits locaux et de saison.

Les thèmes choisis sont très variés : de « l'osier en fête » à « la plume », de la truffe aux huiles alimentaires, des

légumes anciens à la forêt, de la rose à « graines en folie ». La mobilisation des bénévoles est exemplaire.

Les visiteurs

En 2017, la fréquentation globale s'élève à 5812 personnes (19% de plus que celle de 2016). Dans ce nombre, on compte 2029 entrées au **Marché d'automne**, 1095 personnes « grand public », 480 enfants reçus lors d'Accueils collectifs de Mineurs et 2208 élèves issus de 98 classes de Lorraine dont 25 % de Meuse, 30% de Meurthe et Moselle, 45% de Moselle.

Trois animateurs, Céline Aubry, Georges Macel – Geo, le jardinier – et Blandine Leprince directrice occupent des postes à plein temps. Leur professionnalisme est reconnu par tous comme l'était aussi celui de François, d'Orane et de Séverine.

Après André Humbert, « homme d'action, de conviction, de culture », Dany Leprince assume les fonctions de Présidente de l'Ecomusée et participe activement à son rayonnement.

Si au XVIII^e siècle, les philosophes et les peintres « brossent » un tableau idyllique des artisans dont le travail est indispensable à la vie de chacun, le siècle

suivant voit arriver la mécanisation, le départ d'habitants des campagnes quittant leur environnement vers la ville. Les « petits métiers » sont alors en voie de disparition. Heureusement, des témoignages de ce savoir ont laissé

des traces qui ont fait notre civilisation. L'Ecomusée d'Hannonville en est un dépositaire, **un lieu d'apprentissage, de vie et de mémoire.**

Jeannine Preud'homme

Retrouvez les ateliers participatifs (vannerie, composteurs, jardinage, four solaire...)

Et aussi, sensibilisation aux gestes de premiers secours/ adultes et enfants, installer un poulailler, découvrir les abeilles et le projet « les petits ruisseaux font les grandes rivières »... Sans oublier le volet santé : homéopathie, lithothérapie, aromathérapie.

Les trois sections sont au rendez-vous : rucher école, apprenti jardinier et théâtre NA !

ÉCOMUSÉE D'HANNONVILLE « Maison des Arts et Traditions Rurales »

87 rue chaude 55210 Hannonville-sous-les-Côtes

Tél - Fax : 03 29 87 32 94 - ecomusee.hannonville@wanadoo.fr

www.ecomusee-hannonville.com



L'école du village

Autrefois, Hannonville comptait deux écoles : une pour les filles, une pour les garçons. Leur séparation était stricte et sur leur fronton, on pouvait lire ces inscriptions qui sont toujours là.

Puis la mixité s'est imposée mais très souvent les petits de 5 à 8 ans étaient confiés à des maîtresses et les grands à des maîtres qui les « conduisaient » au certificat d'études, « sanctionnant » alors les seules études poursuivies.

Les enseignants

L'énumération de leurs noms va sans doute évoquer des souvenirs. Se sont succédé depuis 1933 Monsieur et Madame Hache, Mesdemoiselles Berteaux, Mangin, Bassuelle, Monsieur Picard, Mesdames Labe, Bertrand, Noiro, Mesdemoiselles Beaudisson, Rodrique, Gonnet, Cuminal.

a été fermée en 1971 -, celle de Saint Maurice n'a pas de problème mais serait incluse dans le RPI.

Chaque village gardera son école mais les élèves seraient répartis d'une localité à l'autre suivant leur niveau.

Une étude est entreprise avec des points très précis :

- Coût des transports : après des négociations, le conseil général prend en charge 90% des frais, les communes en assument 10%

- Acceptation des familles pour la mise en place de ce RPI « éclaté »
Le conseil local des parents d'élèves FCPE engage un travail d'explications très claires et arrive à convaincre les familles du fonctionnement rationnel d'un RPI. En septembre 1975, il est opérationnel et la répartition s'effectue sur six classes :

- En 2003, Thillot, école maternelle, a deux classes de petite et moyenne sections.

- Hannonville a deux classes : grande section et cours préparatoire.

- Saint Maurice a quatre classes : deux cours élémentaires et deux cours moyens

On note aussi un poste d'adaptation (en partage avec l'école de Vigneulles). Son objectif est de venir en aide aux élèves qui rencontrent des difficultés.

Gestion du RPI

Le syndicat intercommunal scolaire : SIS est mis en place rapidement. Son rôle est la gestion du RPI ; son siège social est installé à la mairie de Thillot.

Le 22 février 2001, il devient Syndicat mixte scolaire (SMS) de sous les Côtes. Les CODECOM de Fresnes et de Vigneulles en sont les membres et apportent chacune une participation financière.

En effet les villages de Thillot, Hannonville et Woël relèvent du canton de Fresnes alors que ceux de Saint Maurice et de Billy sont rattachés à celui de Vigneulles. Le SMS a une charge importante : entretien, rénovation, agrandissement des bâtiments scolaires qui appartiennent toujours aux communes.

Des travaux indispensables sont effectués sur les trois sites, notamment à Thillot dont l'école est transformée en maternelle avec création de dortoir, de salles de classe et d'évolution.

Le 1^{er} juin 2007, le comité syndical du SMS gérant le regroupement pédagogique intercommunal accepte à la majorité absolue d'être dissous. La dissolution sera effective à partir du 31 décembre 2007.

Le 13 décembre 2007, une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Vigneulles pour la répartition des charges de fonctionnement des écoles d'Hannonville, Thillot et Saint Maurice avait été réalisée.

Service repas et transport

Dès la mise en place du RPI, un service de transport a été mis en place. Cette organisation existe toujours. Elle permet aux enfants de retrouver leurs parents ou leurs assistantes maternelles pour le déjeuner. Cependant une autre possibilité leur est offerte à Saint Maurice. Au départ, un service repas était organisé à la Maison de la Crouée puis actuellement à la salle « Mille club ». Les repas sont préparés à Vigneulles, à la cantine de l'école « Simone Veil ».

L'accueil périscolaire

En septembre 2003, il a été mis en place à Fresnes, à l'école maternelle et à l'école élémentaire. Ces mêmes services sont alors demandés au niveau du RPI. Après la formation d'un comité de pilotage, réunissant des responsables des cantons de Fresnes et de Vigneulles, après une enquête auprès des parents, l'accueil périscolaire a été fonctionnel dès novembre 2006.

Deux lieux ont été retenus : Thillot et Saint Maurice et plusieurs aménagements réalisés. Au regard des horaires des ramassages scolaires sur le RPI, un accueil, le matin, ne peut être envisagé. Il est organisé le soir dès la sortie de la classe. Les enfants sont autorisés à utiliser le bus qui les conduira sur le lieu adapté à leur âge. Le trajet de retour est assuré par les parents.

La mise en place de l'accueil périscolaire, un encadrement de qualité, un choix d'activités très variées permettent de répondre aux souhaits des familles et d'accroître le dynamisme du canton.

d'un nouveau bâtiment scolaire à Saint Maurice, regroupant toutes les classes, est engagée.

L'initiative conjointe de l'administration, des municipalités et des parents d'élèves a permis la mise en place du RPI avec le maintien d'une classe de niveau dans chaque commune.

Depuis 1975, l'implantation de cette restructuration pédagogique a fait ses preuves et ne peut exercer qu'une influence positive sur la vie scolaire.

Jeannine Preud'homme



1938

En 1964, Mademoiselle Jacquet obtient le poste de direction ; en 77, il est attribué à Monsieur Boigegrain, en 85 à Madame Marchal et en 96 jusqu'à ce jour à Madame Paul.

- Ecole maternelle à Thillot
- Deux cours élémentaires à Hannonville
- Un cours préparatoire et deux cours moyens à Saint Maurice

D'autres étapes

- En 1988, une classe est fermée à Saint Maurice puis rouverte en 1990.
- En 1990, les enfants de Woël intègrent le RPI.



1951



1947

L'hôpital Saint-Georges

Tout a commencé à la fin de la première guerre mondiale. L'abbé JOB, nommé dans la paroisse d'Hannonville, raconte : « C'est au cours de l'année 1919 que nous vîmes ici pour la première fois une dame anglaise, de forte taille, alerte, donnant l'impression de sûreté de soi et d'être chez nous en pays conquis. Nous ne nous doutions pas du bien à l'origine duquel elle serait. Elle-même ne pouvait le prévoir. Son mari, le colonel en retraite « The O'GORMAN » était de noblesse irlandaise.

Elle-même, Flora CAIRNES est née aux Indes d'un fonctionnaire anglais Sir Daniell CAIRNES et de Mennie ECKFORD portait le titre, non pas de Lady mais de Madam. Durant la guerre 1914-1918, elle avait suivi les Armées anglaises comme infirmière et était venue à Fresnes en Woëvre peu après l'armistice. (Son mari, qui commandait un régiment britannique, avait trouvé la mort sur la Somme.)

Dans cette région complètement dévastée et dans laquelle, malgré tout, les habitants, réfugiés à l'intérieur, voulaient revenir, Fresnes eut été plus central pour la création d'un hôpital, Mais déjà s'y était installé un poste de « Villages libérés » dirigé par Melle ANGELE. Diverses démarches furent sans résultat. Hannonville en profita. Madam O'GORMAN logea d'abord dans un abri (le pays était aux trois-quarts en ruines). Au bas du long village d'Hannonville, bientôt rejointe par Miss PEECK et Miss MORRIS, toutes deux infirmières et sages-femmes, elles s'adonnèrent de tout cœur à leur œuvre de charité. Vous doutez-vous des inquiétudes du Curé ? Il pouvait redouter ce que l'on appellerait aujourd'hui une cellule protestante. La suite démontra que ses craintes étaient vaines. »

En effet, Madam O'GORMAN, dont le mari commandait un régiment britannique avait trouvé la mort dans la Somme, n'eut de cesse de trouver des fonds pour bâtir un dispensaire. Ses relations dans la noblesse anglaise dont elle-même était issue, furent sollicitées : des aides financières importantes permirent la construction de la bâtisse, à l'origine de ce qui deviendra l'Hôpital Saint Georges. Cette bienfaitrice mourut en 1927 et fut enterrée au cimetière d'Hannonville. Miss PEECK et Miss MORRIS repartirent alors

en Angleterre. L'abbé Job s'adressa à la Doctrine Chrétienne de Nancy avec laquelle il passa une convention qui mettait à la disposition de cet hôpital des aides-soignantes religieuses. Une chapelle est construite vers 1935. Il n'y aura pas de personnel civil jusqu'à la fin des années cinquante.

Sœur Madeleine gère la cuisine, sœur Elizabeth est infirmière en chef, les sœurs Adrienne, Lucia, Emelie, Dominique, Thérèse vont également se dévouer auprès des malades. La dernière « chère sœur » à quitter l'établissement sera Mère Elizabeth qui prendra sa retraite à Nancy. Le bâtiment d'origine ne suffit plus : on l'agrandit sur son flanc droit de deux fenêtres, en 1954, et d'une cuisine sur le flanc gauche en 1956.

La dernière construction, qui rallonge la précédente, comporte trois fenêtres et deux portes d'entrée, un étage, et douze chambres sur l'arrière. La Maternité ouvre en 1954, 1300 bébés y verront le jour grâce aux bons soins prodigués par Marie-Louise SCHIRR, la sage-femme du canton ; la salle d'opération est mise en service début 1960. Y officient le professeur BERTRAND, qui vient chaque semaine de Nancy, ainsi que le « local », docteur Pierre TROMPETTE.

Devant la bâtisse du jardinier, un grand jardin est cultivé rapportant fruits et légumes nécessaires à la nourriture du personnel et des malades. L'Association SAINT GEORGES, présidée par l'abbé JOB, gère l'hôpital avec les « Chères Sœurs », jusqu'à son départ en retraite en 1967. Logé dans une chambre dans la plus vieille partie du bâtiment, il s'éteint en 1971. Se pose la question de la succession.

La maternité ferme en 1973, ainsi que la salle d'opération, l'hôpital ne correspond plus aux normes sanitaires de l'époque qui se transforme, la façon de vivre de la population change ; la cellule familiale passe d'un modèle à trois générations à un modèle limité à deux, réformes et circulaires encouragent les personnes du troisième âge à mener une vie la plus autonome possible : le Foyer-Logement, comportant 40 appartements et 2 de fonction plus des locaux collectifs, est construit fin des années 60 sur le terrain

de football, lieu-dit "Sur le Pâquis", de l'autre côté de la rue de la Promenade. L'Office HLM en est le propriétaire et le loue à un SIVU présidé par le sénateur Rémy HERMENT pour une durée de 65 ans.

Les élus des deux cantons, Fresnes et Vigneulles, décident de faire de l'hôpital une maison de retraite qui deviendra EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). M. Bernard LEMASSON préside l'Association SAINT GEORGES, Mme DORY, sœur d'Henry DORY maire de Fresnes et conseiller général, en devient la directrice, le secrétariat est confié à Mme TONA.

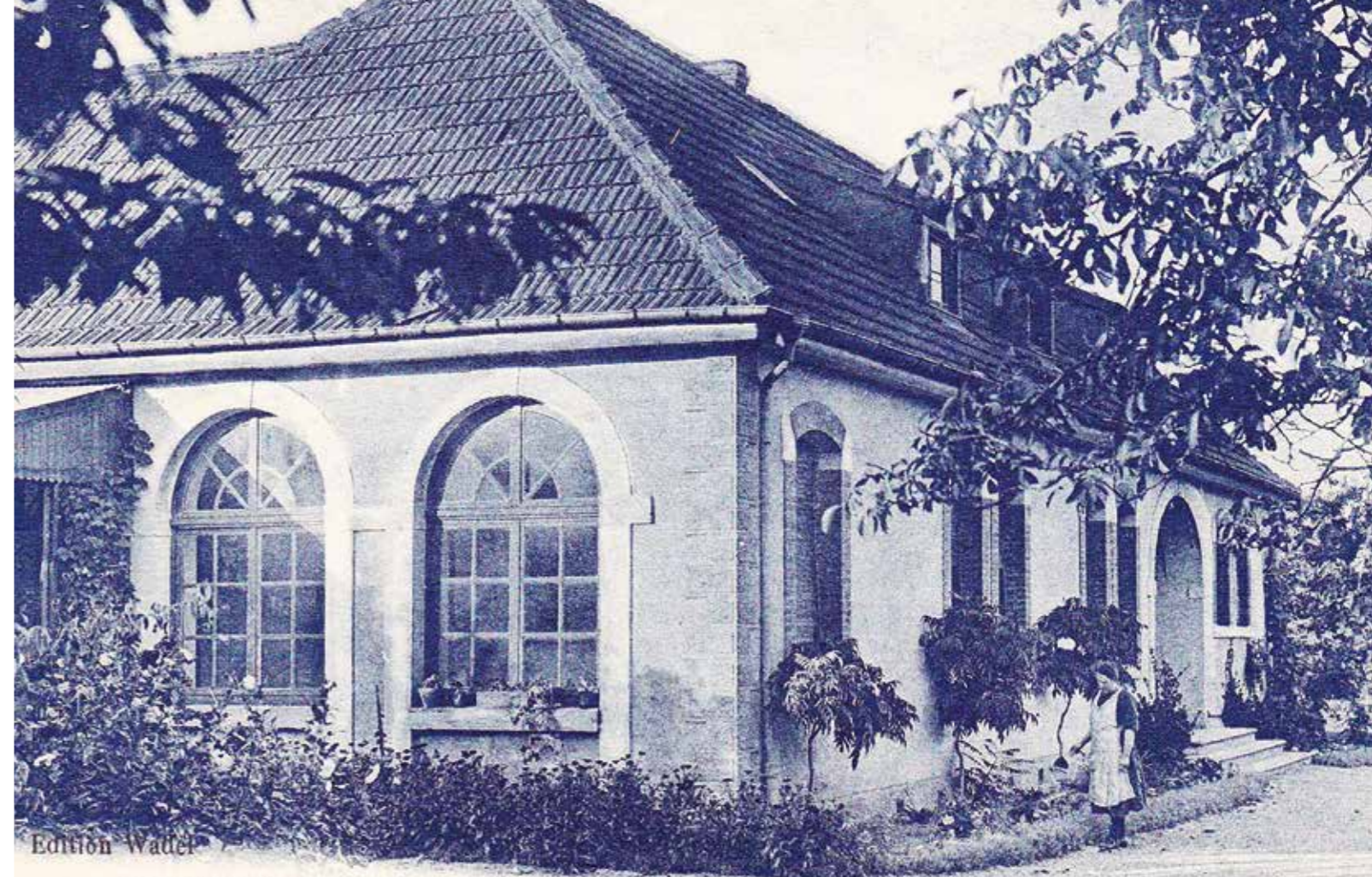
Mais des difficultés financières se font ressentir et c'est le maire d'Hannonville, André HUMBERT, qui prendra la présidence. M. FICHFET puis M. LEFEBVRE seront directeurs. Puis c'est au tour de Mme TROMPETTE de présider le conseil d'administration de l'établissement avec M. CARDILLO, directeur, jusqu'en 2008 ; pour laisser place à M. A.V. PITZ, président, et Mme FAVIER, directrice.

Pendant toutes ces années, un lent rapprochement s'opère entre les deux entités. Pourtant des difficultés de gestion du personnel vont conduire l'ARS (Agence Régionale de Santé) à nommer un administrateur provisoire, M. PROVINS, afin de rétablir la paix sociale dans l'établissement. Madame FAVIER quitte l'EHPAD.

Les deux structures travaillent ensemble et sont rachetées par l'Office d'Hygiène Social, (OHS), association à but non lucratif, qui gère près de 2000 salariés en Lorraine dans 39 établissements et dont le siège est à Vandœuvre. M. Michel BOUR devient le directeur de l'EHPAD et de la Résidence autonomie qui comptent en tout deux fois 40 lits et 38 salariés.

Prochaine étape : agrandissement et réhabilitation des locaux. Merci Madame O'GORMAN, merci pour votre initiative désintéressée qui est devenue une belle réalisation en faveur de la population. Les élus ont su adapter cet hôpital ; au fil du temps et des transformations de la société... au point d'en faire un centenaire en 2020

Danielle Leprince



Edition Wadep

HANNONVILLE-sous-les-COTES
Hôpital St-Georges.



De gauche à droite :
Sœur Elisabeth (infirmière), Sœur Emélie (infirmière)
Sœur Madeleine, au centre, (cuisinière)
Mère Lucia (Supérieure), Sœur Dominique (infirmière).

L'extension du bâtiment, dans les années 50.

Nichée au creux des bois sur le ban d'Hannonville, cette ferme, à l'origine maison forestière flanquée d'un moulin et construite par les moines de l'abbaye de l'Etanche en 1680, est bâtie à la source du Longeau qui s'écoule au travers de trois étangs en direction de Dommartin la Montagne.

Abandonnée dans les années 1870, elle est rachetée peu avant la première guerre, par Julien ADAM qui y installe sa famille et une scierie. Elle fonctionnera jusqu'à la mort de son propriétaire en 1941, sa femme Eugénie déménagera à Dommartin et finira ses jours à Hannonville où deux de ses fils, Maurice et Gaston créeront chacun une scierie.

Après la deuxième guerre mondiale, les Américains, basés à Verdun et Chambley, s'intéressent aux étangs pour en faire un lieu de pêche et de détente et de repos. Les enfants d'Hannonville y trouvent leur compte aussi, balades, baignades et pêche à l'écrevisse occupent une bonne partie de leurs vacances. La fréquentation du site par les troupes américaines s'est arrêtée dans les années 60.

Au départ des Américains, c'est M. RENARD et son épouse qui prennent le domaine en main : ils en font un véritable parc de loisirs, avec guinguette les dimanches après-midi et jours fériés, pédalos, pêche à la truite et poissons blancs, promenades autour des étangs, camping-caravaning et son restaurant avec un menu à 32 francs dont les spécialités sont : truite meunière ou jambon de pays !

Quand les époux RENARD partent à la retraite, la commune d'Hannonville devient propriétaire du site et, pour continuer son exploitation, loue le domaine à des gens désireux de le mettre en valeur dans le respect du développement durable. C'est ainsi qu'en 1997 le terrain de camping est reclassé dans la catégorie "2 étoiles" avec la mention "camp de tourisme" pour 27 emplacements dont 10 "loisirs".

C'est aussi dans cet esprit que la commune a confié, en 2012, la gestion du troisième étang au Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du département de la Meuse par le biais d'un bail emphytéotique.

Cet étang historique est à l'abandon et ses divers ouvrages en mauvais état favorisant le processus d'atterrissement par accumulation de limon ainsi que le développement de végétation ont réduit sa surface. Il consiste en une pièce d'eau d'environ 3000 m² entourée de végétaux palustres tels que prèles et saules et abrite divers mollusques et insectes.

Mais la présence en aval de l'écrevisse à pattes blanches, du chabot commun et de la truite fario rend nécessaire une protection particulière.

Le plan de gestion mis en place par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine propose dans un premier temps de ne pas bouleverser cet étang pour compléter les observations nécessaires à son étude afin de décider de son maintien ou non.

Élément important du Haut-Longeau, des sources du ruisseau jusqu'à Fresnes, ce site constitue pour la commune et la Codecom une grande richesse écologique qu'il s'agit de protéger, d'étudier mais également de faire connaître au public.

Son accès n'est pas interdit mais il est nécessaire de le signaler en tant que zone naturelle protégée grâce à un panneau explicatif rappelant son intérêt écologique et les précautions à prendre (interdiction de camping, de pêche, de feux et de dérangement de la faune et la flore). Dans le but de cadrer sa fréquentation et de définir les animations pouvant y avoir lieu.

Le Conseil Municipal vient d'autoriser à l'unanimité le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine à mettre en œuvre la concertation avec les associations locales animant la commune telles le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Bonzée et l'Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes en partenariat avec l'Agence du bassin Rhin-Meuse, principal financeur des divers organismes concernés.

Ces animations permettront de conclure de manière ludique et instructive les dimanches en famille au Longeau.

Le Domaine des Étangs du Longeau



La commune d'Hannonville-sous-les-Côtes propriétaire du Domaine des Étangs du Longeau a confié en 2012 la gestion du 3^e étang au Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine par le biais d'un bail emphytéotique.

En effet, le site fait partie des Espaces Naturels Sensibles du département de la Meuse et a été intégré à la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF 1)
« Étangs et ruisseau du Longeau à Dommartin-la-Montagne et Hannonville-sous-les-Côtes ».



Les étangs dans les années 60.

La forêt d'Hannonville

D'une superficie de 1585 hectares la commune compte 756 ha de surface boisée sur les Côtes de Meuse, dont 395 ha appartiennent en propre à la collectivité, 280 ha de forêt domaniale à l'Etat (une partie de la forêt de la Montagne) et le reste à des particuliers, dont une société belge. Hannonville se situe donc parmi les communes forestières importantes en Meuse, dont la moyenne est de 228 ha.

Propriété seigneuriale à l'époque de la Lorraine ducal indépendante et d'une surface de 270 ha au XVIII^e siècle, la forêt d'Hannonville s'est agrandie et a été placée sous le régime forestier, statut de protection de droit public, géré antérieurement par l'Administration des Eaux et Forêts, devenue en 1966 Office National des Forêts (ONF), partenaire institutionnel des collectivités locales. Forêt de feuillus diversifiés, l'essence dominante est le hêtre (57%), suivie du chêne (10%), de l'érable sycomore (7%), du charme (6%) et divers (6%). Les résineux ne comptent que pour 14% (épicéas et pin noir).

Comme dans tout le grand quart nord-est de la France, la forêt de Hannonville a une vocation économique : approvisionner la filière régionale de l'industrie du bois, et une vocation sociale au profit de la population, affouages et exercice du droit de chasse au gros gibier outre le rôle ludique de tout espace naturel ouvert au public.

Plus de trois quarts de cette forêt est exploitée en futaie irrégulière, d'où des passages plus fréquents dans les 51 parcelles délimitées, afin de sélectionner les arbres les plus beaux à mener jusqu'à maturité dans la qualité bois d'œuvre, et d'éliminer régulièrement les sujets moins valorisables ou abimés (les chablis) de qualité bois d'industrie (trituration pour l'industrie du panneau et de la palette, et la filière pâte à papier), et bois énergie (bois bûches et combustible pour les chaufferies biomasse).

Les plans d'action sont réalisés à partir des programmes prévus dans les plans d'aménagement établis pour une durée

de quinze ou vingt ans, proposés par les services techniques de l'ONF, approuvés par délibération du conseil municipal et promulgués par le préfet.

Depuis plusieurs siècles les habitants de Hannonville bénéficient de l'institution de l'affouage, déjà réglementée par le Duc Léopold au début du XVIII^e siècle. De l'autorisation accordée aux chefs de famille de ramasser le bois mort dans la forêt seigneuriale du village, on est passé à la délivrance par la commune d'une portion de bois à chaque foyer nécessaire au chauffage de la maison. Ces dernières années les modalités d'allotissement de cet affouage ont été révisées par le conseil municipal afin de prévenir des pratiques illégales de revente grise du bois communal.

A cet égard la commune compte parmi les plus généreuses avec par exemple une mise à disposition de la population de plus de 1600 stères de bois dans les années 2000, même si la demande et l'offre ont beaucoup diminuée ces dernières années (940 stères en 2019-2020).

L'intérêt économique de la forêt n'est pas antagoniste avec le souci de la protection de la nature. A cet égard la commune a adhéré au système de certification PEFC, lequel garantit une exploitation équilibrée et durable de sa forêt.

En effet contrairement à une idée reçue, la faune et la flore, en l'espèce forestières, ne se régulent pas naturellement toutes seules ; elles ont besoin d'une intervention de l'homme, sauf à laisser les espèces animales et végétales les plus invasives se développer de façon anarchique, entraînant la disparition progressive des espèces les plus fragiles, et à terme un affaiblissement progressif de la diversité biologique; les constats récents des attaques diverses que subissent nos forêts du sud au nord du continent européen en lien avec le réchauffement climatique, suffisent à le démontrer.

Jean-Claude HUMBERT

Hannonville aujourd'hui

De 598 habitants en 2006, la population est passée à 642 en 2017.

Les différentes activités du village ont pris un visage nouveau : outre les commerces traditionnels, une boulangerie, une épicerie, deux cafés dont un bureau de tabac, on dénombre deux garages, un nettoyeur-esthéticien pour voiture, un artisan peintre, un créateur d'objets en bois, un salon de tatouage privé, deux arboriculteurs, un couvreur-zingueur...

Deux gîtes et deux chambres d'hôtes accueillent les touristes, l'église abrite les œuvres de Donzelli, l'Ecomusée met en valeur le patrimoine rural, le foyer-résidence et l'Ehpad ont succédé à l'Hôpital Saint-Georges et l'école du village sera transférée au RPI de Saint-Maurice à la rentrée 2021.

Le village a toujours connu une activité associative intense, le curé organisait différentes manifestations, faisait jouer une troupe de théâtre dans la chapelle, des kermesses s'installaient

sur la place du château. Mais surtout, M. et Mme Marcel HUTIN ont grandement œuvré au développement culturel et sportif d'Hannonville, l'investissement de Marcel dans le club de football est

remarquable, le stade homologué lui doit son existence et son nom ! M. André Hodas a su l'accompagner et prendre le relais dans le gardiennage et l'entretien.



Claude Genestoux et Marcel Hutin : on refait le match !



L'Épicerie de Anne



Au Coup Franc



Le Café de la Place



La Boulangerie



De nombreuses associations animent actuellement le village :

LES CARAMS EN FÊTE Association créée en 2008 et présidée par Claudette NICOT depuis 2 ans, organisent repas dansants, soirées à thème, lotos, repas champêtres, barbecues, et bien sûr, la soirée festive du 13 juillet et la Saint-Nicolas pour les enfants. Alain Labissy en est le trésorier. Contact au 06 60 57 97 92.

GÉNÉRATION - MOUVEMENT est un club du 3^e âge, créé en 1980. Il s'appelait alors « Les Aînés Ruraux » et Mesdames BILDE, BRIZION, HUMBERT Reine et ADAM Mignon l'ont dirigé avant de le transmettre à Gérard SAYEN en 2011. Ses objectifs visent à rassembler les personnes âgées et moins âgées autour d'activités ludiques (jeux, pétanque), de repas, de voyages. 76 adhérents actuellement, trésorière : Janine Lovichi. Contacts au 06 56 89 39 80 et 06 40 37 46 07. Siège au 9 rue de la Promenade à Hannonville.

YSMAE, club de yoga, présidé par Odile CHAPUIS, depuis sa création en 2008, compte 30 adhérents qui suivent cours et stages de yoga. Trésorière : Béatrice Delay-Belot. Contact au 06 81 03 14 87.

CÔTES'JEUX, cette association créée en 2018 et présidée par Jérôme STEIN compte 25 adhérents. Elle a pour objet

de promouvoir le jeu de société moderne afin de favoriser les moments conviviaux et de détente entre les habitants du territoire de la codecom de Fresnes en Woëvre ; le jeu rassemble à lui seul, petits, grands et seniors ainsi que les familles. Anthony Maillot en est le trésorier. Le siège est au 119 rue chaude. Contact : 06 72 89 58 94.

L'ÉCOMUSÉE
Contact 03 29 87 32 94.

L'ATELIER-THÉÂTRE NA
Contact 06 81 39 62 70.

LE RUCHER ÉCOLE
L'association, née en 1991, compte 200 adhérents et 70 bénévoles. (voir article) Contact 03 29 88 85 02.

LES MIRABELLES FLEURIES, créée en 2018 et présidée par André PUCHE, a pour objet de favoriser des actions socio-culturelles, de loisirs et de rencontres pour les résidents de l'EHPAD Saint Georges et de la Résidence Autonomie des Côtes de Meuse.

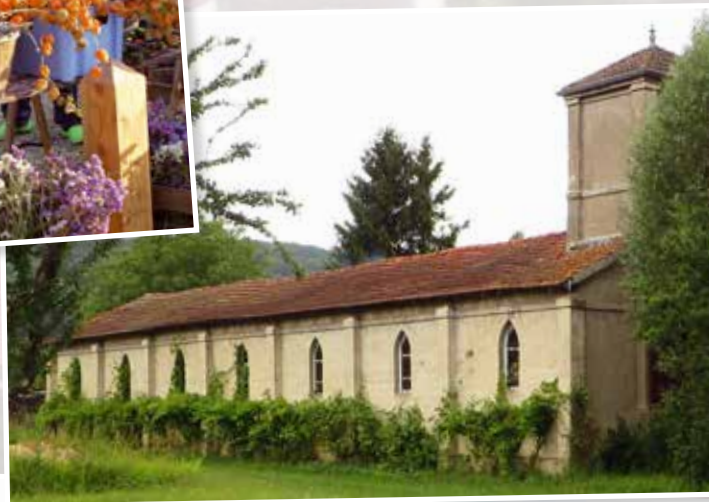
VHF L'Entente Vigneulles-Hannonville-Fresnes en Woëvre est un club de football qui date de 1988 dans sa forme actuelle. Il poursuit trois principaux objectifs : la pratique du football, la cohésion sociale et la protection de la jeunesse. Outre les rencontres officielles, le club organise un tournoi de sixte annuel, un repas, des animations ponctuelles, la réalisation d'une gazette mensuelle. Il compte 300

licenciés et quelque 100 bénévoles. Depuis sa création, VHF est toujours resté au niveau régional dont 2 ans au plus haut niveau de la Division Honneur. Les résultats sont au rendez-vous avec une 7^e place en coupe de France, une finale gagnée en coupe Meuse et 2 secondes places. Le président est Ludovic OLLINGER, le trésorier, Philippe Florémont. Contact auprès de Pierrick Moreau, vigneshannonvillefresnes.ent@meuse.lgef.fr
Siège à la Mairie d'Hannonville.

LE PETIT TRAIN, présidé par Valérie DELOGE, organise des jeux et des rencontres pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents et grands-parents. Les accueils sont gratuits sur six sites du territoire de la CODECOM. Contact au 03 29 90 03 83 et siège à la mairie d'Hannonville.

JMB propose des ateliers de découverte des danses de bal folk (mazurka, andro, rondeaux, bourrées...) ainsi que des ateliers d'initiation au violon traditionnel. Créée en 2018, cette association propose un grand bal folk annuel. Contact, Aurélie et Rémy SEGARD au 06 88 09 00 48.

LES PARENTS D'ÉLÈVES, affiliée à la FCPE depuis 1987, cette association participe aux réunions institutionnelles, organise des activités pour les enfants et suit de près la construction du nouveau RPI. Contact : 06 63 31 65 01



www.mairie-hannonville.com

Téléphone : 03 29 87 33 08 - mairiehannonville@ozone.net

Remerciements à toutes les personnes consultées pour la réalisation de ce numéro.

Commission Communication (2014/2020) : Tchorowski Christelle, Stéphane Gérard, Labissy Alain, Leprince Danielle.

Atelier Gérard Nouri et LeRalph.fr pour la réalisation de ce Hors-série.

Photos : Vatel, Preud'homme, Ecomusée, Parmentier - DR